

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 4 FÉVRIER 2013

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 29/01/2013

Affichage du Compte-Rendu
Sommaire :
le 11/02/2013

Délibération n° D-2013-18

**RUE DES EQUARTS - RÉALISATION D'UNE PLATE-FORME DE STOCKAGE
DES POUBELLES - CESSIION D'UNE PARCELLE DE TERRAIN (DP 225)**

Président :

MADAME GENEVIÈVE GAILLARD

Présents :

Madame Geneviève GAILLARD, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Madame Nathalie SEGUIN, Monsieur Amaury BREUILLE, Madame Josiane METAYER, Monsieur Jacques TAPIN, Madame Delphine PAGE, Monsieur Jean-Claude SUREAU, Madame Anne LABBE, Monsieur Christophe POIRIER, Madame Nicolle GRAVAT, Monsieur Nicolas MARJALUT, Madame Chantal BARRE, Monsieur Jean-Louis SIMON, Madame Pilar BAUDIN, Monsieur Frank MICHEL, Madame Annie COUTUREAU, Monsieur Alain PIVETEAU, Monsieur Michel GENDREAU, Monsieur Denis THOMMEROT, Madame Annick DEFAYE, Madame Nicole IZORE, Monsieur Jean-Pierre GAILLARD, Madame Blanche BAMANA, Monsieur Bernard JOURDAIN, Monsieur Gérard ZABATTA, Madame Julie BIRET, Madame Gaëlle MANGIN, Madame Sylvette RIMBAUD, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Dominique BOUTIN-GARCIA, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Monsieur Marc THEBAULT, Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Elsie COLAS, Madame Maryvonne ARDOUIN, Monsieur Michel PAILLEY, Monsieur Aurélien MANSART, Madame Rose-Marie NIETO, Madame Virginie LEONARD, Monsieur Emmanuel GROLLEAU.

Secrétaire de séance : Jean-Louis SIMON

Excusés ayant donné pouvoir :

Monsieur Hüseyin YILDIZ, ayant donné pouvoir à Monsieur Michel GENDREAU, Monsieur Patrick DELAUNAY, ayant donné pouvoir à Monsieur Jean-Claude SUREAU, Madame Jacqueline LEFEBVRE, ayant donné pouvoir à Madame Elisabeth BEAUVAIS

Direction Urbanisme et Action Foncière

**RUE DES EQUARTS - RÉALISATION D'UNE PLATE-
FORME DE STOCKAGE DES POUBELLES -
CESSION D'UNE PARCELLE DE TERRAIN (DP 225)**

Monsieur Frank MICHEL, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente

Pour remédier au stockage des poubelles des résidents de l'Angélique II sous les fenêtres des appartements et loin de la rue où circule la benne à ordures ménagères et où s'effectue la collecte, le syndic des copropriétaires a demandé à la Ville de Niort la possibilité d'acquérir une partie de son terrain en bordure de voie pour créer une plateforme de stockage des poubelles conforme aux normes du service de collecte des ordures ménagères de la CAN.

La partie de terrain sollicitée, ne soulevant aucune difficulté particulière, correspond à la parcelle cadastrée section DP n° 225 de 24 m². Elle peut être cédée au prix de 500 euros, conformément à l'avis de France Domaine, l'acquéreur s'engageant à respecter les servitudes éventuelles qui pourraient grever le terrain (canalisations) ainsi que les instructions environnementales que la Ville de Niort pourrait être amenée à lui communiquer avant la réalisation de la plateforme.

La recette sera affectée au budget de l'exercice.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver la cession de la parcelle DP n° 225 de 24 m² au prix de 500 euros au Syndicat des Copropriétaires d'Angélique II ;
- autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à signer l'acte à intervenir, tous les frais et droits en résultant étant supportés par l'acquéreur.

**LE CONSEIL
ADOpte**

Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	0

Pour Madame le Maire de Niort,
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Frank MICHEL